Mélanges de la Casa de Velázquez
Nouvelle série

44-2 | 2014
Pour faire une histoire des listes à l'époque moderne

La cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran (1898-1913)

Options architecturales, entre jeux d'acteurs et enjeux idéologiques

La catedral del Sagrado Corazón de Orán (1898-1913). Opciones arquitectónicas, entre juegos de actores y cuestiones ideológicas

The Sacré-Cœur cathedral at Oran (1898-1913). Architectural options between interplay of agents and ideological challenges

Dalila Senhadji

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/mcv/5838
DOI : 10.4000/mcv.5838
ISSN : 2173-1306

Éditeur
Casa de Velázquez

Édition imprimée
Date de publication : 15 novembre 2014
Pagination : 249-278
ISSN : 0076-230X

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)

Référence électronique
Dalila Senhadji, « La cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran (1898-1913) », *Mélanges de la Casa de Velázquez* [En ligne], 44-2 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 31 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/mcv/5838 ; DOI : https://doi.org/10.4000/mcv.5838

Ce document a été généré automatiquement le 31 mai 2021.

La revue *Mélanges de la Casa de Velázquez* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

La cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran (1898-1913)

Options architecturales, entre jeux d'acteurs et enjeux idéologiques

La catedral del Sagrado Corazón de Orán (1898-1913). Opciones arquitectónicas, entre juegos de actores y cuestiones ideológicas
The Sacré-Cœur cathedral at Oran (1898-1913). Architectural options between interplay of agents and ideological challenges

Dalila Senhadji

1 L'histoire de l'architecture chrétienne en Algérie, à partir de la conquête, est peu sinon pas étudiée. La ville d'Oran, où la présence arabe, espagnole, ottomane et française est pourtant bien attestée, est un terrain d'étude particulièrement important notamment en ce qui concerne les édifices chrétiens et leur état de conservation: les anciennes cathédrales d'Oran, Saint-Louis et le Sacré-Cœur[1], permettent en effet d'en proposer une analyse. Le cas de l'architecture de la cathédrale du Sacré-Cœur (fig. 1, p. 250) nous a paru intéressant car, bien que peu traité dans la littérature scientifique[2], il bénéficie de documents d'archives qui montrent l'existence de pré-projets remontant à 1898, mais aussi d'un projet mauresque qui fut écarté.

FIG. 1. — Façade occidentale de la bibliothèque régionale d'Oran. Ancienne cathédrale du Sacré-Cœur, inspirée du deuxième projet d'Albert Ballu de 1899, remanié

Photographie de l'auteur, 2014

2 Nous avons donc mené une enquête en nous appuyant d'une part sur les analyses architecturales que nous avons effectuées sur l'édifice, en vue de mettre en évidence les influences stylistiques qui se sont exercées sur cet ouvrage tout au long de sa conception, depuis la période coloniale jusqu'à son état actuel, et d'autre part en examinant les archives.

3 Ces documents, restés inédits, laissent voir en outre les difficultés survenues lors de l'édification de la cathédrale du Sacré-Cœur. Nous avons eu la possibilité de les consulter dans les divers fonds d'archives tels que les Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence[3], pour ce qui concerne Oran, et les archives de l'Institut français d'architecture à Paris, pour les fonds d'architectes, où aucun projet sur la cathédrale d'Oran de l'architecte Vincent Aymé n'a été trouvé. Les documents conservés par les sœurs Clarisse depuis l'indépendance de l'Algérie comportent des doubles des archives des diocèses d'Alger, à Aix-en-Provence, et de Constantine, à Nîmes, mais ceux d'Oran n'ont pas été rapatriés en France. Les archives historiques de l'archevêché d'Alger rassemblent de rares dossiers de construction d'églises qui se rapportent directement à Oran. Les Archives historiques diocésaines d'Oran (AHDO), d'un accès difficile et demeurées à ce jour sans inventaire[4], ont été d'un apport incontestable pour nos recherches. En répertoriant plusieurs fonds méconnus et inexploités, nous avons pu rassembler des études éparses sur le projet de construction de la cathédrale du Sacré-Cœur. L'exploitation de ces sources manuscrites, qui révèlent les querelles stylistiques et budgétaires relatives au projet entre l'évêque de l'époque, les architectes Aymé et Ballu et les entreprises Perret et Cottentin, nous ont permis de mettre en lumière dans le présent article les divers projets qui ont précédé l'édification de la cathédrale actuelle, aujourd'hui devenue bibliothèque municipale[5] d'Oran.

4 L'église Saint-Louis est l'unique cathédrale d'Oran jusqu'en 1913[6], date à laquelle celle du Sacré-Cœur est inaugurée. Les tractations pour l'attribution d'un terrain commencent en 1868 sous le premier évêque[7] d'Oran mais, faute de ressources, c'est la première cathédrale qui est agrandie en 1869. En 1875, l'emplacement de la nouvelle cathédrale est prévu, mais le décret lui affectant un terrain n'est signé qu'en 1899 et le chantier ne commence qu'à partir de 1903. Lors du lancement du projet, en 1898, des textes affectant le budget du culte avaient été édictés notamment pour la fabrique[8], organisme qui gère les biens de l'Église. Celle-ci a un statut juridique intermédiaire entre les deux grandes législations de l'Église en Algérie : en premier lieu le concordat, puis la loi de 1905, appliquée (ou pas[9]) en Algérie à partir de 1907. Ce système attribue aux budgets locaux les crédits qui permettent de compléter les dotations insuffisantes destinées à la construction d'églises. Les documents officiels ne mentionnent pas l'amputation du budget communal et encore moins le secours de l'évêque d'Oran auprès du Gouvernement. Ceux du diocèse signalent uniquement les quêtes[10] en Oranie ainsi que celles lancées en France et aux Pays-Bas. Rappelons que le système de quête auprès des fidèles, des prélats, des monarchies européennes et de l'Église métropolitaine a permis l'édification des premières églises d'Algérie.

5 En 1848, à la suite de la création de la commission et du corps des architectes diocésains, l'État prend en charge trois édifices par diocèse. Oran est érigée en diocèse en 1866 mais aucun engagement de l'État n'est attesté pour la construction de la cathédrale du Sacré-Cœur alors que « … le développement des institutions ecclésiastiques devait dépendre du budget de l'État[11] ». Il semblerait en revanche que l'apport du clergé grâce aux quêtes soit en grande partie à l'origine de la construction de cette cathédrale. Mais le système de fabrique n'établissait pas seulement le budget : il élaborait aussi le contrat avec les architectes. En ce qui concerne Albert Ballu[12], considéré comme l'architecte incontesté de la cathédrale d'Oran, aucun contrat n'atteste de son rôle. Au moment de la conception du premier avant-projet, il est bien l'architecte diocésain[13] de la ville d'Oran[14] et l'architecte en chef des Monuments historiques d'Algérie. Mais il est impossible de dire si son recrutement est dû à sa renommée ou à sa qualité d'architecte diocésain, en vertu de laquelle la conception du projet lui revenait obligatoirement. Le choix d'Albert Ballu pouvait aussi être dû au gouvernement général car l'Église algérienne, à l'instar de l'Église métropolitaine, était, depuis 1801, sous le régime du concordat qui considérait l'évêque comme un fonctionnaire. Ainsi, les évêques sont nommés par le gouvernement et ne pouvaient rien gérer sans son aval. Le nom de Ballu devait ainsi constituer une garantie pour un projet de cathédrale à l'approche du centenaire de la colonisation.

6 Plus tard, l'architecte Vincent Aymé[15] fut désigné pour reprendre le projet de cathédrale du Sacré-Cœur, mais les recherches concernant son activité, en métropole et en Algérie, sont restées vaines et le projet de la cathédrale du Sacré-Cœur est resté attaché aux seuls noms d'Albert Ballu et de l'entreprise Perret avec laquelle il collaborait. On sait cependant que l'évêque Mgr Cantel, désigné à Oran en 1899, a été mêlé à de nombreux différends relatifs au projet. Il tentera d'imposer l'application des directives[16] du système de la fabrique dans les diverses modifications architecturales. À sa mort en 1910, il laisse un chantier inachevé auquel il lègue, « par des dispositions testamentaires […] toute sa fortune pour assurer la continuation et la fin des travaux[17] ».

Les deux premiers projets inédits d'Albert Ballu

7 Albert Ballu aurait conçu un projet en 1900[18], issu de deux précédents avant-projets, l'un de 1898 et l'autre de 1899. Ces derniers, restés inédits et non réalisés, ont été trouvés dans les archives historiques du diocèse d'Oran. Il apparaît donc nécessaire de décrire les modifications architecturales ou architectoniques de ces deux avant-projets de cathédrale car elles sont essentielles à la compréhension de l'évolution des divers plans proposés ensuite.

8 L'avant-projet de 1898 présente un plan aux abords dégagés[19] (fig. 2, p. 254) de type basilical avec une abside semi-circulaire inscrite dans un chevet droit et une crypte sous le chœur. La façade occidentale (fig. 3, p. 255) est dotée d'un campanile, rappelant les églises romanes du XIIe siècle, ainsi que de deux tourelles[20]. Les ouvertures de l'édifice sont cintrées, celles du clocher sont parfois géminées, ce qui souligne également le caractère roman de l'église. L'ensemble de ces composantes montre que Ballu dessine donc bien une cathédrale aux allures d'église conforme à la tradition en vigueur dans la métropole.

FIG. 2. — **Plan du premier avant-projet d'Albert Ballu, 1898**

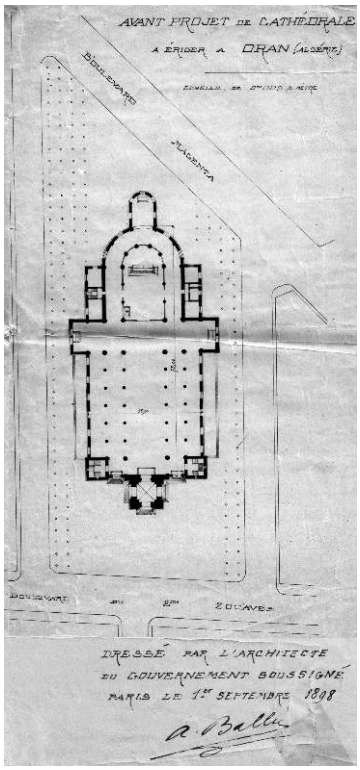

Source : AHDO

FIG. 3. — **Élévation de la façade occidentale du premier avant-projet d'Albert Ballu, 1898**

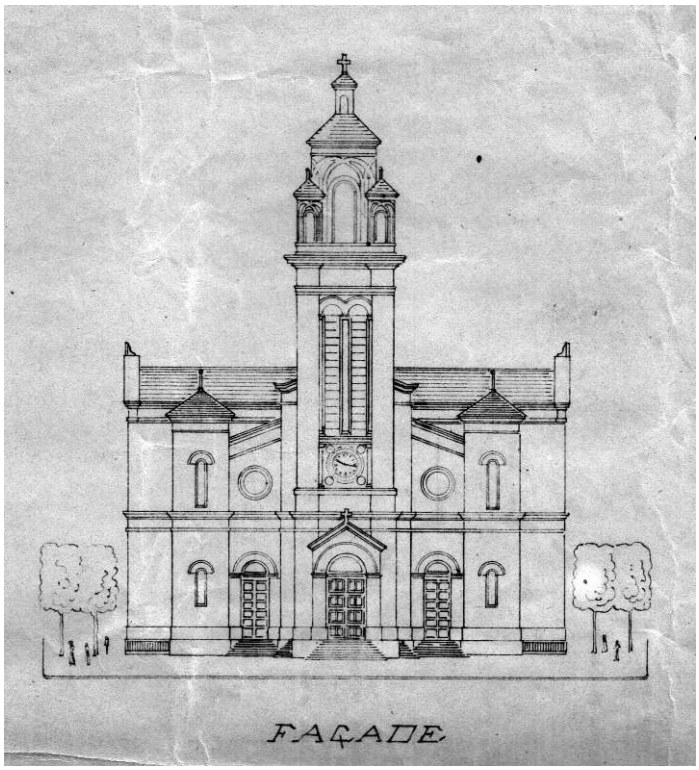

Source : AHDO

9 Deux interprétations de ce choix peuvent être faites. Nous pouvons nous demander si Ballu considérait que le style roman était celui qui symbolisait le mieux l'hégémonie religieuse coloniale, cela en accord avec les propos de Foucard : « … ce qui pouvait et devait être l'architecture religieuse du XIXe siècle étaient la référence non au gothique mais au roman […] le roman parce qu'il englobait de l'antiquité aux temps modernes toute l'histoire de la chrétienté, parce que […] plus catholique, plus universel[21] ».

10 Bien qu'aucun document des AHDO ne l'atteste, peut-on penser que Ballu a été contraint soit d'appliquer les directives économiques prônées au début de la colonisation, soit d'utiliser des plans modèles de 1855 ? L'objectif était vraisemblablement d'homogénéiser l'architecture des églises en Algérie[22] et d'utiliser des matériaux disponibles dans les ruines espagnoles d'Oran et dans les carrières de pierres. Comme le rappelle Jean Nayrolles, citant le traité d'architecture de Léonce Reynaud, « … le roman […] se prête […] à une extrême simplicité […] s'accommode de tous les matériaux[23] ». Lespes confirme que, dans le cas particulier d'Oran, la cathédrale put se construire « au prix de quelques travaux du Génie, qui n'eut pas de peine à trouver des matériaux parmi les ruines et les carrières voisines du fort Saint-André[24] », à une époque où la pierre et le bois constituent les principaux matériaux de construction de la colonie. Nous pensons toutefois que cet avant-projet de 1898 n'était qu'une ébauche car, à cette date, l'emplacement de la cathédrale était prévu mais aucun terrain n'était officiellement attribué à cet usage.

11 Le second avant-projet de Ballu, alors inspecteur général adjoint et architecte en chef des monuments historiques en Algérie, a été conçu à Paris en 1899[25] ; il a reçu l'approbation du maître d'ouvrage et a été transmis au nouvel évêque d'Oran,

Mgr Cantel[26]. Le dossier graphique comprend le niveau du rez-de-chaussée et de la crypte (fig. 4, p. 257 et fig. 5, p. 258), l'élévation de la façade occidentale (fig. 6, p. 258), la coupe transversale au niveau du transept (fig. 7, p. 259), l'élévation de la façade et la coupe longitudinales (fig. 8.1 et 8.2, p. 260).

FIG. 4. — **Plan du deuxième avant-projet d'Albert Ballu du 30 décembre 1899, rez-de-chaussée**

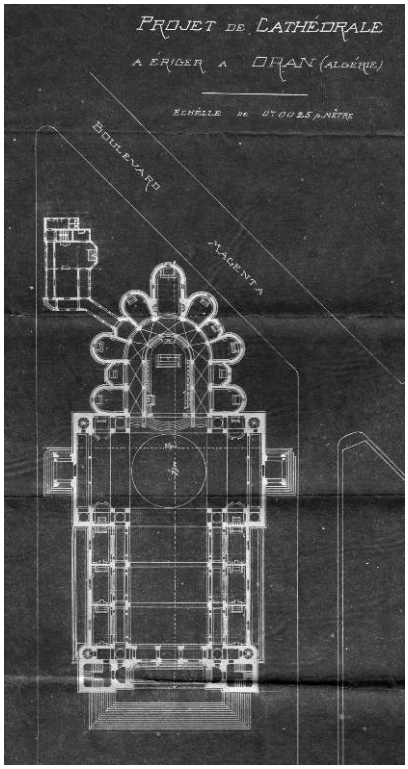

Source : AHDO

FIG. 5. — **Plan du deuxième avant-projet d'Albert Ballu du 30 décembre 1899, crypte**

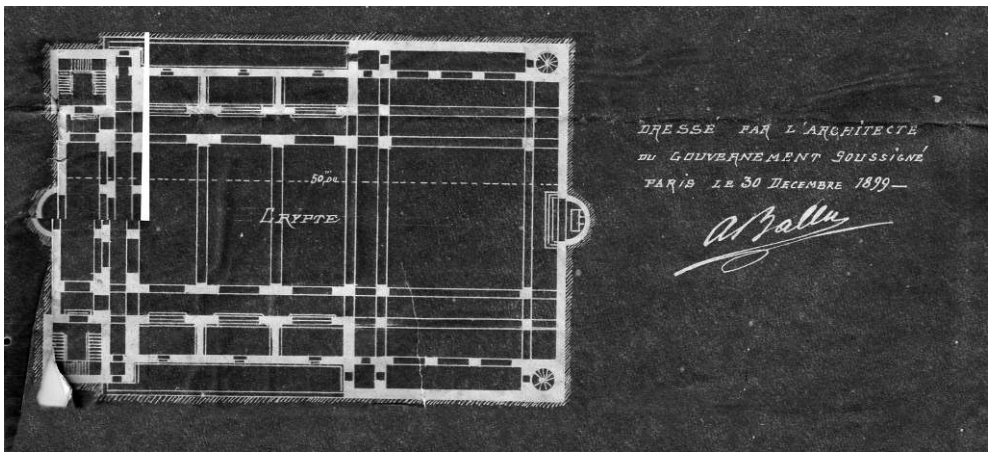

Source : AHDO

FIG. 6. — **Deuxième avant-projet d'Albert Ballu du 30 décembre 1899, élévation de la façade occidentale**

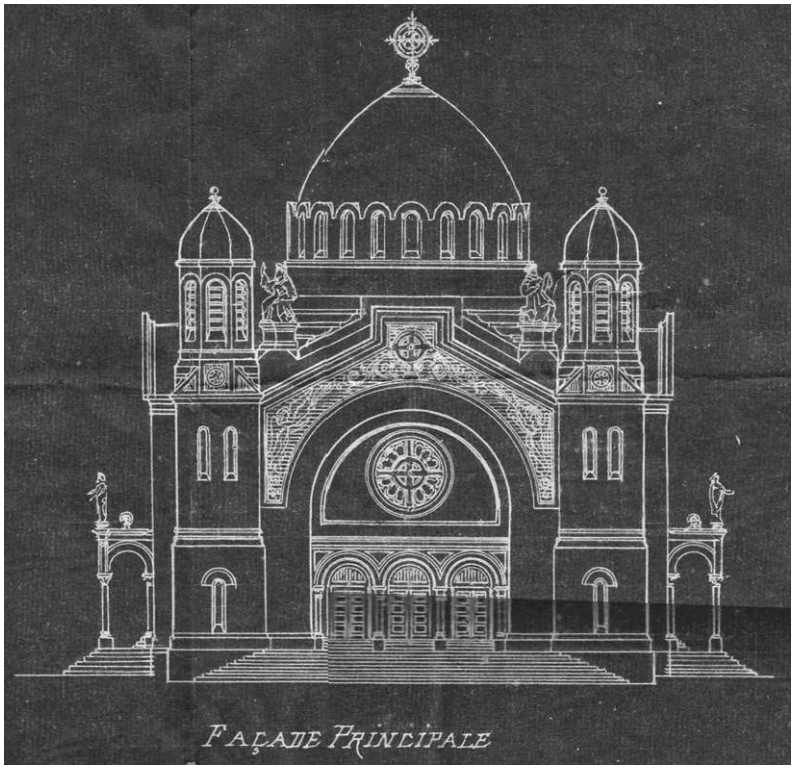

Source : AHDO

FIG. 7. — **Deuxième avant-projet d'Albert Ballu du 30 décembre 1899, coupe transversale**

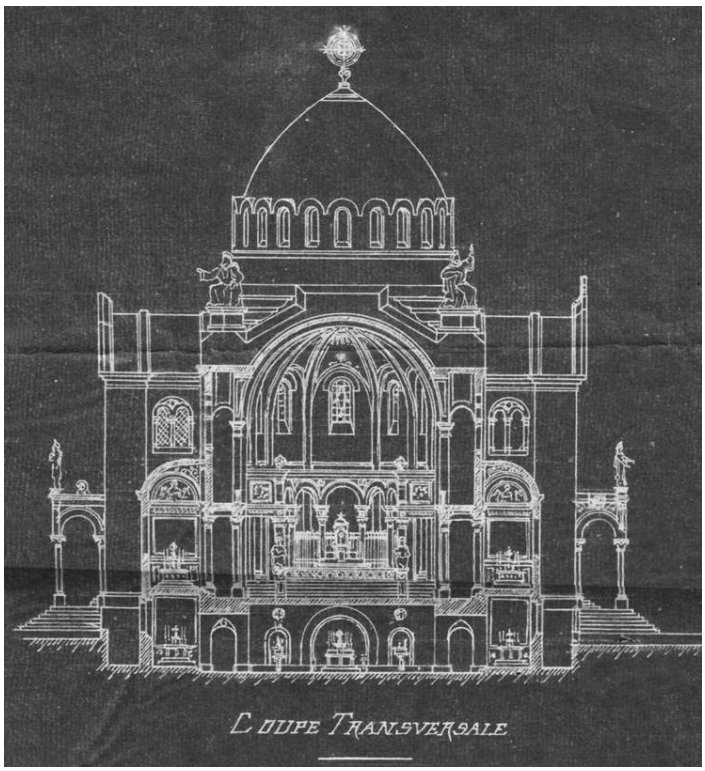

Source : AHDO

FIG. 8. — **Deuxième avant-projet d'Albert Ballu du 30 décembre 1899 : 1. Élevation longitudinale ; 2. Coupe longitudinale**

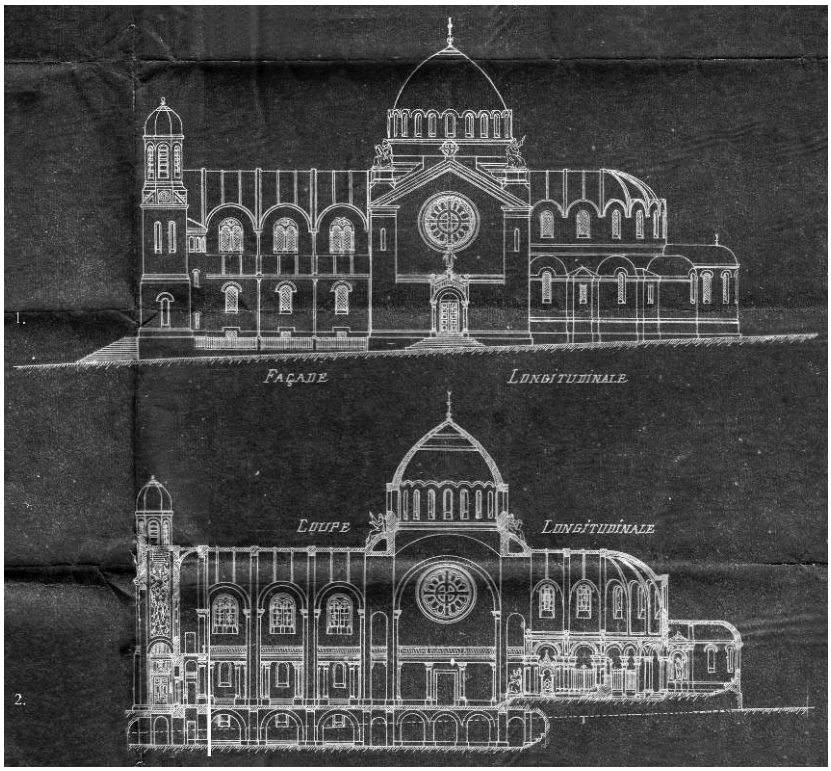

Source : AHDO

12 L'évolution de ce projet par rapport au précédent est notable dans l'apparition de chapelles rayonnantes autour du déambulatoire (fig. 4, p. 257). La crypte basilicale compte une petite abside à l'est et une à l'ouest en rapport, sans doute, avec les besoins liturgiques (fig. 5, p. 258). Les tourelles de la façade du premier avant-projet de 1898 sont par contre maintenues mais rythment désormais fortement la façade occidentale grâce à leur développement en plan et en élévation. L'entrée occidentale, elle aussi largement agrandie par rapport au projet antérieur, est surmontée d'un panneau de mosaïque qui répond sans doute aux prescriptions architecturales propres à la composante climatique coloniale : « ... nous avons indiqué à ce propos les avantages que présentaient les pavements de ce genre dans un pays chaud, où les arrosages fréquents sont utiles[27] ». Les arcs en plein cintre confèrent à l'édifice un caractère roman. L'examen du projet a bien montré que Ballu s'était inspiré du modèle métropolitain des cathédrales dont il a repris l'échelonnement des chapelles partant à la fois de l'abside et du transept : le plan rayonnant est à l'époque adopté et utilisé dans toute la France, sans s'étendre pourtant au reste de l'Europe[28]. Mais une lecture plus approfondie de ce dossier montre que Ballu se réfère aussi aux plans centrés des églises orientales et byzantines. Son deuxième avant-projet est à la mesure des grandes cathédrales métropolitaines éclectiques où se côtoient à la fois les caractères paléochrétien, roman et byzantin. Par exemple, le dôme, qui est une caractéristique de l'architecture byzantine, est une claire illustration de cet éclectisme : ce type de couverture signifie par essence la maison de Dieu ou l'église-cathédrale, lui-même étant proche du style paléochrétien.

13 L'avant-projet de 1899 apparaît donc comme une tentative d'intégration à l'environnement culturel local d'Oran. Ainsi, il s'inscrit dans une période, proche du centenaire de la colonisation, où une nouvelle politique en matière de réalisations architecturales est amorcée : elle prône la tolérance et le respect de la culture dite indigène. L'architecture éclectique mauresque émergente ne deviendra officielle qu'à partir de 1905, sous le gouverneur Jonnart, et les sources ne rapportant rien à ce propos il est permis de supposer que ce projet a pu être un cas précurseur.

Le projet publié d'Albert Ballu

14 À partir de 1900[29], Ballu va proposer un troisième avant-projet, daté du 6 janvier[30] : il introduit de nombreuses modifications qui débouchent sur un quatrième avant-projet, dans lequel ont évolué en particulier la forme et la hauteur des clochers et le programme iconographique de la mosaïque de façade. De là, découlera le cinquième projet, qui sera publié, réalisé en partie par l'entreprise Cottancin, puis achevé par l'architecte Auguste Perret. Sachant qu'un seul des plans modificatifs du projet de 1900, cité par R. Houmita[31], a été largement publié[32], nous nous limitons ici à quelques indications. Le projet est décrit comme une œuvre majeure de l'entreprise Perret en Algérie. Celle-ci, sollicitée pour résoudre des problèmes techniques au niveau de la crypte, s'est habilement emparée du projet et en a fait « l'âme de l'affaire[33] », pour reprendre les termes de Le Corbusier. Les frères Perret ont pénétré le marché algérien grâce à leur ami Albert Ballu[34] qui constituait « un appui et un garant sur place, à Oran et en Algérie, celui qui assurera l'introduction et le développement de la jeune entreprise des Frères Perret[35] ». Les entreprises Cottancin et Perret apparaissent dans la documentation mais les Archives historiques diocésaines d'Oran conservent également des données qui révèlent l'intervention d'au moins trois autres entreprises[36], contactées discrètement par l'évêque de l'époque, Mgr Cantel.

15 Deux des projets dessinés par Ballu, l'un daté du 6 janvier 1900 (fig. 9, p. 262), et l'autre daté du 9 mai 1900 (fig. 10, p. 263), ont aussi été découverts aux AHDO. Nous en faisons ici une analyse succincte.

FIG. 9. — Troisième avant-projet d'Albert Ballu du 6 janvier 1900

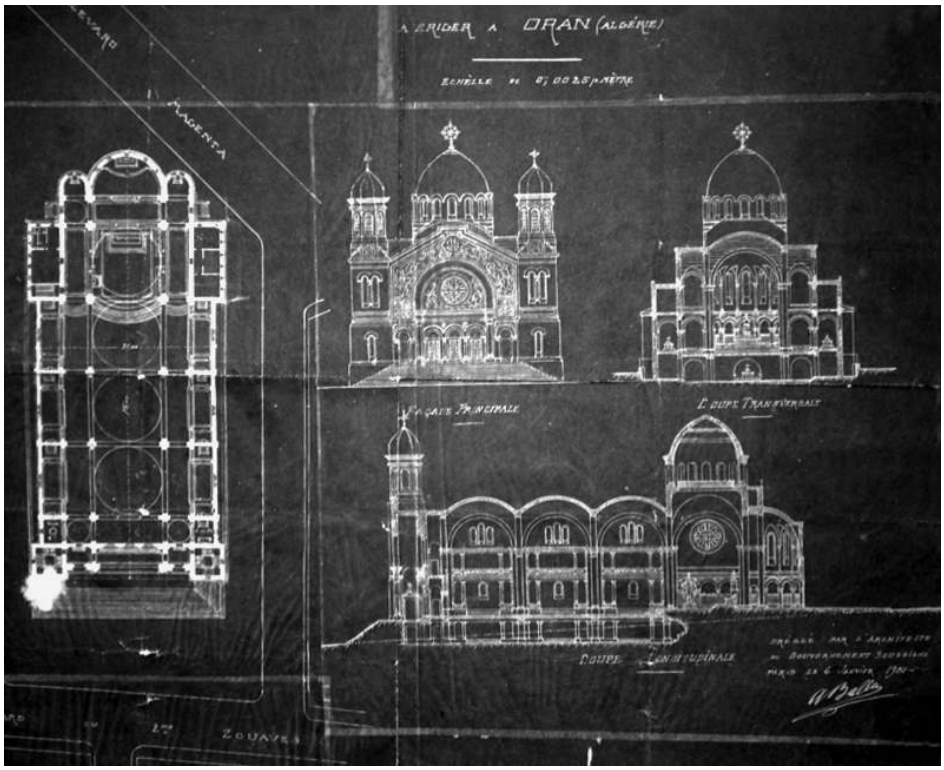

Source : AHDO

16 Le premier adopte un plan en croix latine avec chœur trilobé à absides. Un dôme sur tambour et deux tourelles d'escalier couronnées par de petites coupoles composent la façade principale. Pour cette nouvelle composition, on pourrait émettre deux hypothèses : la première est la disparition du plan rayonnant, dû aux chapelles et au déambulatoire, qui aurait exigé un changement de liturgie ; la seconde hypothèse est que Ballu souhaitait une cathédrale dont le caractère paléochrétien, oriental et byzantin soit plus marqué et implique l'augmentation du nombre et de la taille des coupoles. Il semble alors opter pour une façade ancrée dans la tradition chrétienne byzantine mais comportant un cachet oriental plus en accord avec le contexte local.

FIG. 10. — Plan du troisième avant-projet d'Albert Ballu du 9 mai 1900 : sixième modification

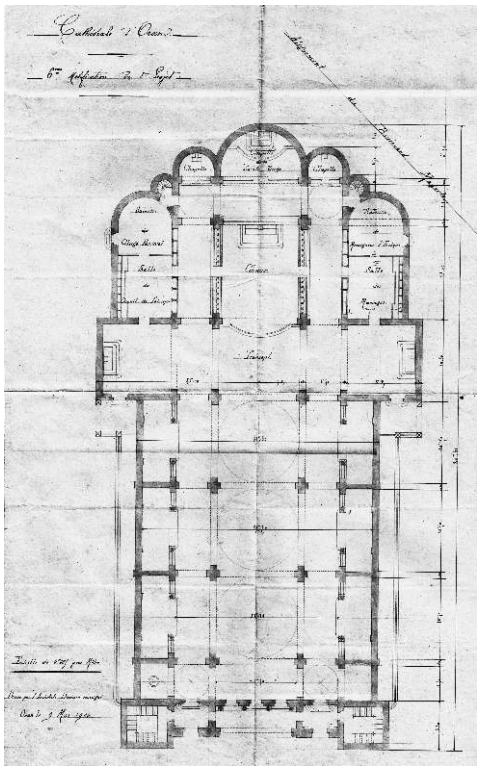

Source : AHDO

17 Sur le deuxième, Ballu redessine entièrement une sixième version du sanctuaire (élaborée à partir du troisième avant-projet), de l'abside et des sacristies : de multiples absidioles réduisant l'abside principale apparaissent, les sacristies désormais arrondies s'agrandissent, le chevet de la cathédrale passe d'un plan basilical avec abside à un plan rayonnant échelonné (fig. 10, p. 263). La question de savoir pour quelle raison il a repris toute la partie orientale du projet, semblant ainsi revenir à son avant-projet de 1899, reste entière. Le nouveau plan du rez-de-chaussée, rayonnant et échelonné, confère au projet un cachet plus métropolitain et l'intérieur tranche avec l'extérieur oriental et byzantin du projet précédent, mais ne sera jamais mis en œuvre.

L'utopie d'un projet mauresque pour la cathédrale du Sacré-Cœur

18 Nous accordons ici une attention particulière au projet mauresque car les plans et la correspondance qui y sont associés n'ont jamais été publiés.

19 Depuis le lancement des travaux de la cathédrale du Sacré-Cœur, de nombreuses difficultés, d'abord liées à la stabilité de l'édifice[37] puis à des querelles stylistiques et des restrictions budgétaires, ont entravé sa réalisation. À l'insu de Ballu, un nouveau projet mauresque, resté inédit, est dessiné par l'architecte Aymé le 20 octobre 1907. Il comprend le plan du rez-de-chaussée (fig. 11, p. 265)[38], une coupe longitudinale (fig. 12, p. 265), une coupe transversale (fig. 13, p. 266) et l'élévation de la façade occidentale (fig. 14, p. 267). Le plan du rez-de-chaussée reprend[39], en grande partie, ceux dessinés par Ballu pour l'entreprise Perret et ne livre que les dimensions augmentées des piliers

cruciformes au niveau du chœur. La façade présente les mêmes composantes que celles proposées par Ballu : les deux tours-clochers, le mur pignon mosaïqué, les coupoles rabaissées sur la nef et des ouvertures cintrées. L'élément le plus frappant reste le dôme qui surplombe la croisée du transept et qui tranche avec la coupole des projets de Ballu. Ce dôme en bulbe rappelle les églises byzantines et orientales sous lesquelles la célébration du culte est concentrée car il symbolise la voûte céleste. Contrairement au projet de Ballu qui ne comptait qu'un seul tambour, la coupole d'Aymé est supportée par un double tambour à colonnades, un important entablement séparant le premier tambour du second. Des tours-minarets factices remplacent les tours-clochers de Ballu donnant à la façade principale d'Aymé un caractère mauresque notable, comme le rappelle Béguin : « le plus souvent, ces pseudo-minarets n'avaient aucun rôle fonctionnel ; ils se trouvaient là uniquement pour "arabiser" des constructions[40] ». Ces tours-minarets sont dotées d'un dôme en bulbe et sont surmontées d'une croix latine (fig. 14, p. 267).

FIG. 11. — **Plan du projet mauresque de Vincent Aymé du 20 octobre 1907**

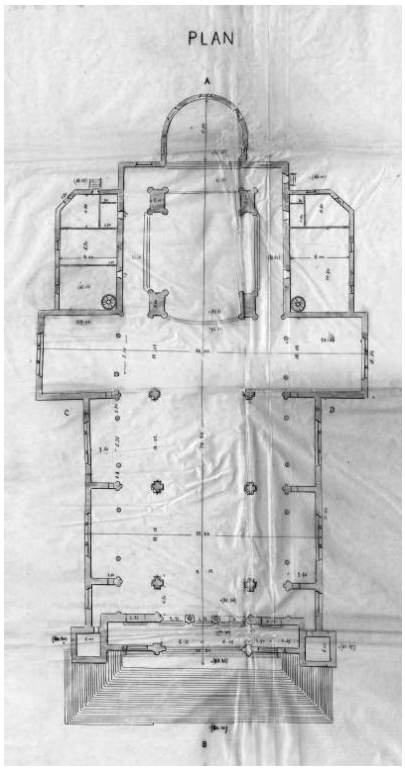

Source : AHDO

FIG. 12. — **Coupe longitudinale de la nef et de la crypte du projet mauresque de Vincent Aymé**

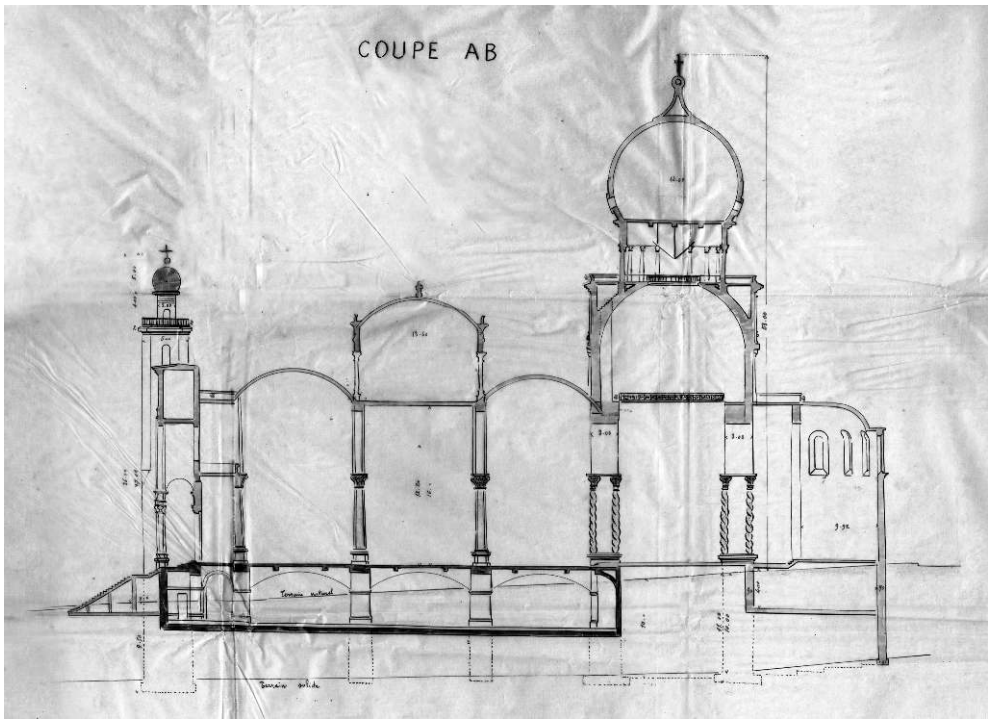

Source : AHDO

FIG. 13. — **Coupe transversale de la nef et de la crypte du projet mauresque de Vincent Aymé**

Source : AHDO

FIG. 14. — Élévation de la façade occidentale du projet mauresque de Vincent Aymé

Source : AHDO

20 Si les façades des projets dessinées par Ballu sont monochromes, au contraire de celle qui a été réalisée (fig. 1, p. 250), celle d'Aymé est ornée d'une mosaïque polychrome et lumineuse, effet que devait renforcer l'or prévu sur les coupoles.

21 Les coupes (fig. 12, p. 265, et 13, p. 266) montrent que la solidité de la crypte tranche avec celle reprise dans le projet de Ballu et de la société Perret : de gros piliers de la crypte équivalent à trois fines colonnes dont deux torsadées au niveau du rez-de-chaussée. L'épaisseur des dômes et des voûtes en berceau contrastent avec la finesse des dômes qui a soulevé la question de la solidité de la structure de l'édifice. Cela est d'autant plus sujet à caution que la cotation de l'élévation est incomplète et confirme que le dessin ne correspond pas au fruit d'une étude architecturale approfondie mais plutôt à un projet dont la faisabilité n'est pas assurée. Les chapiteaux, difficilement lisibles, semblent être de type corinthien. Les fûts de colonnes torsadés de l'abside, inspirés de cordages, sont fort prisés entre les Xe et XIIIe siècles mais ne sont pas attestés dans des édifices plus anciens de la région. Créés par les sculpteurs de la période romane, ils sont utilisés particulièrement pour souligner le cadre des portes et des fenêtres. Ce type de colonnes rappelle aussi des influences byzantines et renforce le caractère mauresque de l'édifice.

22 Ce projet de 1907 s'inscrit dans le mouvement de mise en valeur du style mauresque que connaît l'Algérie sous le gouverneur Jonnart, suivant les recommandations de la circulaire de 1853 du ministre du culte de l'époque[41], antérieurement aux circulaires des plans types et plan dits de Jonnart ; un extrait de ce texte précisait : « Si l'art se modifie avec les siècles, il change suivant les zones et les climats… ». Ainsi, pour respecter les indications de ce texte, Aymé efface le caractère romano-byzantin du projet de Ballu en substituant à la coupole des dômes en bulbe et aux tourelles

de façade des tours-minarets, et en ajoutant des éléments décoratifs soulignant le style mauresque. Dans la tradition orientale, la cathédrale est de plan centré, ou en croix grecque, et le décor rassemble des emprunts stylistiques divers : colonnettes torsadées et bichromie néo-byzantine d'où se détache une monochromie (une dorure) éclatante. Dans le cas de la cathédrale dessinée par Aymé, la référence à l'Orient apparaît clairement à l'extérieur mais l'organisation spatiale demeure le plan en croix latine. S'agissant d'un dessin sur calque, le plan de la cathédrale d'Aymé ne révèle pas la couleur de l'ensemble du bâtiment, dont certaines parties devaient être blanches comme le veut la tradition mauresque.

23 L'édifice est en fin de compte de style arabisant « international », avec des coupoles byzantines et des minarets orientaux à plans carrés. On peut alors s'interroger sur les raisons d'un tel projet en 1907 quand on sait que les Perret étaient déjà sur « l'affaire[42] » et qu'ils avaient repris tous les plans pour consolider la crypte. Pour répondre à cette question, il faut d'abord se situer dans le contexte politique de l'époque : l'Algérie, placée sous l'administration du gouverneur Jonnart, favorise le mouvement mauresque[43] connu comme « style Jonnart » et désigné par François Béguin par le néologisme « arabisance ». Ainsi, il apparaît que le gouvernorat met l'architecture au service de sa politique, en « apprivoisant » la communauté musulmane par l'insertion d'éléments architecturaux mauresques dans un édifice chrétien. Il faut aussi tenir compte des restrictions budgétaires[44] imposées par l'application de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, mise en œuvre le 20 octobre 1907 en Algérie, ainsi qu'à « l'exaspération » de Mgr Cantel provoquée par l'ambitieuse entreprise Perret qui prônait le mouvement moderne et l'usage du béton armé. Il faut enfin préciser que la circulaire Jonnart concernait l'application de l'architecture mauresque aux édifices administratifs et publics mais ne mentionnait aucun lieu de culte en particulier. Selon nous, c'est sans doute la loi sur la séparation de l'Église et de l'État qui a contribué à appliquer ce style à quelques églises d'Algérie. En devenant des édifices publics dédiés au culte, elles sont devenues des propriétés de l'État. En outre, les ecclésiastiques semblaient favorables au style mauresque, comme le souligne Jarassé[45] avec l'exemple du cardinal Lavigerie qui, contrairement à l'Église de Rome, était lui bien plus conscient que les prélats romains du puissant instrument que pouvait représenter l'architecture des églises :

> L'Église elle-même a parfois favorisé l'emploi de l'orientalisme en architecture. Le cardinal Lavigerie [...] était sensible au respect de la spécificité orientale ; dès 1867, il l'exprime : « La faute capitale commise en Orient est de témoigner aux Orientaux de l'éloignement et du mépris pour leurs rites [...] La perfection pour les missionnaires latins en Orient serait donc, s'ils le pouvaient, de se faire orientaux eux-mêmes, d'adopter le costume, la langue, la liturgie du clergé oriental, alors leur action serait vraiment efficace[46] ».

24 Jarassé note également : « le témoignage de l'abbé Leroy, aumônier de la basilique, montre bien les réticences que suscitait le compromis orientaliste chez les prélats qui ne possédaient pas l'ouverture d'esprit du cardinal Lavigerie, traduite également au plan politique[47] ». Une correspondance inédite, découverte entre Mgr Cantel, évêque d'Oran, et l'abbé Pougnet, abbé de la basilique Saint-Augustin de Bône, signale qu'un projet mauresque existait probablement dès 1901[48]. Alors que Ballu travaillait sur les plans modificatifs de son troisième projet, celui de 1900, Mgr Cantel avait écrit à l'abbé Pougnet au sujet des dimensions de la basilique de Bône ; il envoya à l'évêque une cotation très précise : « ... voici d'ailleurs ci-jointes sur plan quelques mesures que j'ai

prises à votre intention[49] ». Il y dessine le plan de la basilique, un plan en croix latine comportant deux bas-côtés, avec un chevet échelonné composé d'une abside et de deux absidioles. Nous comprenons bien l'intérêt de l'évêque d'Oran dans cette correspondance avec l'abbé Pougnet : celui-ci était abbé-architecte, adepte du style mauresque et travaillait en collaboration avec le cardinal Lavigerie. Comme le précise Jarassé :

> L'abbé Pougnet [...] usait des styles chrétiens habituels, mais un voyage en Palestine en 1883 l'avait sensibilisé à l'orientalisme, aussi fut-il sollicité, lorsqu'en 1884 le cardinal obtint de Léon XIII la restauration du siège épiscopal de Carthage [...] On y voyait alors du « byzantin mauresque ». Pougnet osait, en effet, employer sur la façade flanquée de deux tours, une série d'arcs brisés outrepassés, des baies à remplage étoilés et un couronnement de merlons évocateurs. À l'intérieur se retrouvent le même type d'arcs reposant sur de fines colonnettes et des chapiteaux dorés et un décor polychrome emprunté à la Sicile plutôt qu'à l'Afrique. Pour la basilique Saint-Augustin de Bône – l'antique Hippone, aujourd'hui Annaba [...] la longueur du chantier permit de modifier le parti de l'abbé Pougnet[50].

25 L'évêque avait-il pensé à un projet mauresque ? Sans doute, puisque le plan dessiné par Aymé rappelle les composantes architecturales utilisées par Pougnet.

26 Il faudrait aussi souligner que la thèse de la « teinture nationaliste » développée par Jarassé : « un art chrétien doit puiser dans un sol chrétien[51] », précise-t-il. Ce qui laisse entrevoir que la société civile n'étant pas totalement chrétienne au moment de la colonisation[52], la construction d'une cathédrale mauresque à Oran se justifiait.

27 Au risque de paraître redondant, nous avons jugé utile de reprendre des extraits de lettres des différents acteurs — l'évêque, les architectes Ballu et Aymé — pour mettre en valeur les vives réactions provoquées par le projet mauresque et reconstituer ainsi son historique avec des documents inédits des AHDO. Nous pouvons citer notamment ce courrier adressé à l'évêque d'Oran, caractéristique des réactions suscitées par le projet mauresque :

> Le projet primitif de la cathédrale était une œuvre homogène, harmonieuse, les transformations représentées par les deux dessins de façades principale et latérale jurent avec le style de l'ensemble et il faut bien le dire avec tous les styles. Le gros dôme (?) de la coupole n'est ni un dôme, ni un bulbe de style grec oriental ou russe, il n'appartient au style d'aucune école, et ses lignes n'ont rien d'architectural, on se demande d'ailleurs par quels artifices de construction l'auteur du projet réaliserait, au point de vue de la stabilité et de la résistance des matériaux, cette poire gigantesque de 14 mètres de diamètre et la ferait supporter par la galerie inférieure représentée aux dessins comme une colonnade très légère surmontée d'un fort entablement [...] Les tourelles du projet primitif s'harmonisaient aussi avec le dessin général de la façade, on n'en peut dire autant des minarets que l'auteur du nouveau projet y ajoute. Et à l'intérieur [...] l'introduction des ordres classiques grecs. C'est l'incohérence et l'absence de toute unité de style [...] des choses assez troublantes [...] le beffroi aux cloches prévu sur le milieu de la nef principale [...] Je ne fais que signaler rapidement quelques points qui auraient grand besoin d'être éclairés si le projet méritait considération [...] pour reconnaître que la construction proposée ne constituerait pas un monument digne de sa destination [...] il est désastreux au point de vue du goût. J'insiste d'ailleurs pour que le projet proposé soit soumis à une autorité plus compétente, celle de M. Ballu particulièrement. Je suis persuadé que mes appréciations seront indulgentes comparées à son jugement[53].

28 La pertinence des arguments de cette lettre est telle que l'évêque paye l'architecte Aymé une semaine après l'élaboration du projet, pour solde de tout compte[54]. Comme

on le voit, les critiques virulentes remettaient en cause l'ensemble du projet : style architectural, stabilité et même compétences de l'architecte, rappelant que « l'art de bâtir [...] obéit aux lois de la structure[55] ». Toutefois, l'architecte, concepteur du projet mauresque, profondément affecté par les propos tenus à son égard, défend sa proposition auprès de l'évêque :

> Je suis d'autant plus stupéfait du jugement porté sur mon projet de cathédrale [...], l'Église proprement dite n'étant autre que le projet de M. Ballu. Je suppose que ce n'est pas sur les dimensions qu'a été faite la critique que vous avez bien voulu me signaler [...] Je vous serai reconnaissant de vouloir bien soumettre à mes contradicteurs les calculs suivants extraits de mon calcul général [...] car aucune des critiques n'a mis en doute, je le suppose, mes capacités pour établir de semblables calculs, attendu que je ne fais que cela depuis 34 années [...] Signé Aymé [56].

29 Il semble alors que la nature des arguments tels que calculs et expérience professionnelle aient contribué, en accélérant le règlement des honoraires de l'architecte Aymé[57], à la rapide abrogation du projet. Mais ce sont certainement des motivations de refus plus feutrées telles que la réticence de certains prélats et fidèles qui ont été dominantes comme, du reste, dans l'exemple de l'annulation du projet mauresque de la cathédrale de Bône après le décès de l'abbé-architecte Pougnet. Jarassé écrit :

> Le témoignage de l'abbé Leroy, aumônier de la basilique, montre bien les réticences que suscitait le compromis orientaliste chez les prélats [...] il explique que, faute de moyens, « on a supprimé et c'était le désespoir de l'architecte [...] toute l'ornementation très orientale, que l'architecte avait tracée, sur les ogives de la nef, et plus particulièrement dans la coupole [...] M. Pougnet avait indiqué un très joli motif de décoration arabe, qui devait tailler dans la pierre et orner les pilastres ». Ni le cardinal, ni l'abbé Pougnet n'étaient plus là pour empêcher l'appropriation de l'édifice[58].

30 Au mois de novembre 1907, l'évêque informe Ballu du projet mauresque de l'architecte Aymé. Pour sa part, Ballu ne semble pas être au courant de la nature du projet proposé par Aymé[59] :

> En ce qui concerne le projet et le devis, ces pièces qui ont servi à l'adjudication première sont parfaitement suffisants pour me seconder [...] les nouveaux détails dépendront donc du système de construction qui sera adopté[60].

31 Ballu annule alors le système Cottancin, qui innove en introduisant la brique armée, et attend les détails du projet Aymé pour se prononcer sur le système constructif. En évoquant une adjudication, pensait-il se retirer du projet du Sacré-Cœur ? En même temps, il rassure l'évêque sur sa volonté de diriger les travaux du chantier de la cathédrale et ne pas vouloir laisser « traîner les choses en longueur, ni renoncer à la direction des travaux[61] ». Ballu, exaspéré, découvre avec stupéfaction le nouveau projet de la cathédrale conçu par l'architecte Aymé, crayonné sur sa propre élévation de la façade[62] (fig. 15, p. 274).

FIG. 15. — **Façade occidentale du projet d'Albert Ballu de 1900 remanié (4e avant-projet), crayonné par Aymé**

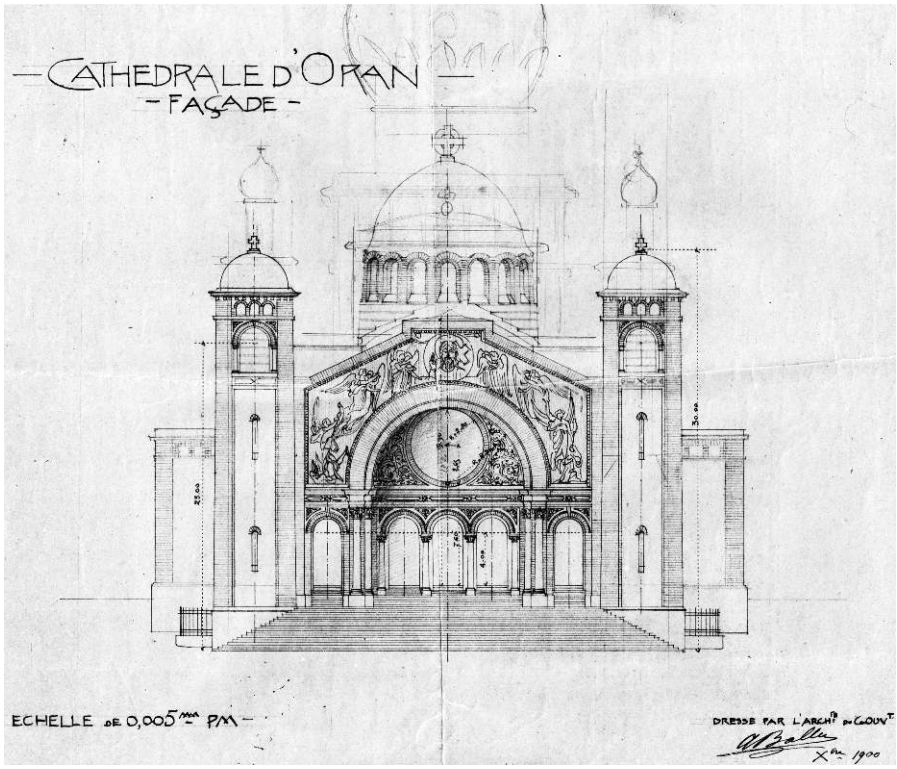

Source : AHDO

32 Il écrit ainsi à l'évêque d'Oran :

> L'Entrepreneur ou soi-disant tel, dont vous m'avez entretenu dans vos dernières lettres, vient de m'écrire une lettre du moins bizarre [...] se donne de véritables allures d'architecte, me traite même de « Cher collègue » et m'informe que mon projet sera modifié par lui [...] peut se permettre de donner des leçons d'esthétique. Dans ces conditions, vous en conviendrez sûrement, Monseigneur, je n'ai pas à écouter les propositions de ce Monsieur, ni à lui répondre[63].

33 Ballu, qui était en charge du projet de la cathédrale du Sacré-Cœur depuis 1898, rencontre des difficultés techniques et financières. C'est sous son autorité que sont placés les architectes du service des monuments historiques, des édifices diocésains, des mosquées et des bâtiments civils[64]. C'est à Ballu que se réfère l'architecte qui conseille Mgr Cantel sur le projet d'Aymé : « J'insiste d'ailleurs pour que le projet proposé soit soumis à une autorité plus compétente, celle de M. Ballu particulièrement. Je suis persuadé que mes appréciations seront indulgentes comparées à son jugement[65] ». Cela confirme d'autant plus qu'il est considéré, sans conteste, comme l'expert du style mauresque ; n'était-il pas le concepteur de la gare ferroviaire d'Oran, de la médersa de Constantine, du casino de Biskra, tous de style mauresque ? Alors qu'aucune correspondance découverte aux AHDO ne le mentionne, nous émettons l'hypothèse que l'évêque s'est soudain opposé à Ballu parce qu'il était absent.

34 Ballu, au grand dam de l'évêque, supervise à distance le chantier, comme en témoigne un courrier depuis Paris : « L'architecte Ballu [...] mène de concert, aussi bien en France qu'en Algérie, des chantiers de fouilles, de restauration et de construction[66] ». Ainsi, les nombreux projets consultés dans les AHDO montrent bien l'opposition de l'évêché

à l'œuvre de Ballu et à l'entreprise Perret, ce qui ne l'a pas empêché d'achever le chantier de la cathédrale du Sacré-Coeur. Après le décès de l'évêque Cantel, en 1910, Ballu n'a plus de correspondance relative à la cathédrale, ce qui nous prive d'information[67]. Toutefois, la presse de l'époque nous informe que, « Par ses dispositions testamentaires, Mgr Cantel léguait toute sa fortune pour assurer la continuation et la fin des travaux... il s'est acquitté de sa mission, avec une intelligence, un zèle et un scrupule dont nous lui sommes profondément reconnaissants [68] ».

Choix stylistique ou choix politique ?

35 Les choix architecturaux arrêtés pour la construction de la cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran sont fondés sur la dualité d'une part entre un style « chrétien » et un style « mauresque », et d'autre part par l'alliance de techniques traditionnelles et modernes permettant l'adoption de formes épurées et légères dues à l'apparition de nouveaux matériaux tels que le béton et la brique armés, utilisés ici pour la première fois dans une cathédrale à Oran. Il en ressort un style éclectique qui reflète le contexte colonial et ses contraintes économiques et sociales.

36 La dimension politique des décisions prises tout au long du processus d'élaboration du projet tient une place majeure. Elle est faite de résultats d'accointances, d'accords, de désaccords et de compromis mais aussi de circonstances, de hasards et parfois même d'inerties, tout cela sur fond des débats de l'époque, souvent houleux entre les ecclésiastiques, dont l'évêque, les architectes et maîtres d'œuvre, Ballu et Aymé, et les entreprises, Cottancin et Perret. L'analyse de leurs relations avec les organes du pouvoir a montré que les objectifs visés ont entraîné la modification des projets au gré de diverses stratégies et selon des orientations politiques variées. En effet, l'objectif étant l'édification d'un lieu de culte qui symbolisait l'hégémonie coloniale, nous avons constaté que Ballu avait pu agir en qualité d'architecte et maître d'œuvre à un moment donné et, à un autre moment, à titre personnel, toujours pour œuvrer à la grandeur d'une architecture religieuse chrétienne digne d'une cathédrale. Notre analyse démontre ainsi comment l'évêque a finalement cédé à l'architecte Ballu et à l'entreprise Perret pour accepter un énième projet de cathédrale qui sera finalement réalisé.

37 Nous pouvons dire pour conclure que, dans le contexte colonial de l'époque, il était exclu qu'un style unique soit retenu pour la nouvelle grande cathédrale d'Oran : le roman paraissait désuet dans le contexte politique d'une pérennité de la présence française, le gothique pouvait être jugé sans doute trop chrétien pour la colonie algérienne et le mauresque devait être perçu comme trop identitaire, même s'il apparaissait comme une forme de concession à la population locale. Il y a là une sorte de « faille [...] entre l'art du passé et l'art du présent d'où sortiront rivalités » pour reprendre les propos de Leniaud[69]. S'il était admis que l'architecture mauresque « politique » de Jonnart convenait aux édifices et bâtiments publics, il était reconnu que son choix pour la seconde grande cathédrale d'Oran était complexe au sein de la société d'alors, agitée de surcroît par la récente séparation de l'Église et de l'État. En prenant en considération ces nombreux facteurs, on comprend que c'est l'éclectisme qui devait s'imposer sous toutes ses formes, selon que l'on soit favorable au byzantin, style chrétien ayant engendré le mauresque, ou au roman, symbole de l'hégémonie chrétienne. En tout état de cause, le style arrêté pour cet édifice l'a inscrit dans l'ère

moderne, celle des Perret et des matériaux comme le béton armé, et l'a par là même éloigné du style mauresque.

BIBLIOGRAPHIE

BADOR, Isabelle (1997), *L'architecture du culte catholique en Algérie au XIXe siècle*, mémoire de DEA soutenu à l'EPHE, Paris.

BÉGUIN, François (1983), *Arabisances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris.

BOUCHON, Chantal, BRISAC, Catherine, CHALINE, Nadine-Josette, LENIAUD, Jean-Michel (1993), *Ces églises du XIXe siècle*, Amiens.

CULOT, Maurice, PEYCERÉ, David, RAGOT, Gilles (dir.) [2000], *Les frères Perret. L'œuvre complète*, Paris.

DEBIÉ, Franck, VÉROT, Pierre (1991), *Urbanisme et art sacré, une aventure du XXe siècle*, Paris.

DEMOUY, Patrick (2007), *Les Cathédrales*, Paris.

DIRÈCHE-SLIMANI, Karima (2004), *Chrétiens de Kabylie (1873-1954). Une action missionnaire dans l'Algérie coloniale*, Saint-Denis.

DIRÈCHE, Karima (2009), « Convertir les Kabyles : quelles réalités ? », dans Dominique BORNE et Benoît FALAIZE (dir.), *Religions et colonisation, XVIe-XXe siècle : Afrique, Asie, Océanie, Amériques*, pp. 153-165.

ÉPRON, Jean-Pierre (1997), *Comprendre l'éclectisme,* Paris.

FOUCART, Bruno (2006), « Gothique, Roman, Élliptique », dans Bruno FOUCART et Françoise HAMON (éd.), *L'Architecture religieuse au XIXe siècle : entre éclectisme et rationalisme,* pp. 7-9.

FOUCART Bruno, HAMON, Françoise (éd.) [2006], *L'Architecture religieuse au XIXe siècle : entre éclectisme et rationalisme*, Paris.

GANDINI, Jacques (1992), *Églises d'Oranie, 1830-1962*, Calvisson.

GEORGER, Alphonse (1977), *Contribution à l'étude des paroisses en Algérie : la paroisse de Cherchell, 1840-1910, aspects historiques et canoniques*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Strasbourg.

GUÉNÉ, Hélène, LOYER, François (1995), *L'Église, l'État et les architectes : Rennes, 1870-1940*, Paris.

HOUMITA, Réda (2006), *La cathédrale d'Oran, 1900-1913, contexte historique et valeur patrimoniale*, mémoire de DESS soutenu à l'université du Québec.

JARASSÉ, Dominique (2006), « L'orientalisme architectural et l'église », dans Bruno FOUCART et Françoise HAMON (éd.), *L'Architecture religieuse au XIXe siècle : entre éclectisme et rationalisme,* pp. 57-67.

LENIAUD, Jean-Michel (1988), *L'administration des cultes pendant la période concordataire*, Paris.

LENIAUD, Jean-Michel (1993), *Les cathédrales au XIXe siècle*, Paris.

LENIAUD, Jean-Michel (1994), *Viollet-Le-Duc ou les délires d'un système*, Paris.

LESPÈS, René (2003), *Oran : études de géographie et d'histoire urbaines, 1830-1930*, Oran (1e éd. Paris, 1938).

MANCERON, Gilles (2009), « L'étrange application de la loi de 1905 dans les colonies », dans Dominique BORNE et Benoît FALAIZE (dir.), *Religions et colonisation, XVIe-XXe siècle : Afrique, Asie, Océanie, Amériques*, pp. 101-107.

MARÇAIS, Georges (1906), *L'Art en Algérie*, Alger.

MEYNIER, Gilbert (2009), « Le passage du christianisme à l'islam en Afrique du Nord, VIIe-XIIIe siècle », dans Dominique BORNE et Benoît FALAIZE (dir.), *Religions et colonisation, XVIe-XXe siècle : Afrique, Asie, Océanie, Amériques*, pp. 128-141.

MUNOZ, Abbé Emmanuel (1931), *Sur les pas du drapeau (1830-1866)*, Oran.

NAYROLLES, Jean (2006), « Un *Rundbogenstil* français ? », dans Bruno FOUCART et Françoise HAMON (éd.), *L'Architecture religieuse au XIXe siècle : entre éclectisme et rationalisme*, pp. 13-33.

OULEBSIR, Nabila (2004), *Les usages du patrimoine, Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Paris.

PAVY, Louis-Antoine-Augustin, *Mémoire à consulter sur la création des évêchés d'Oran et de Constantine*, Alger, 1864.

Répertoire biographique des architectes du service des édifices diocésains, architectes diocésains, inspecteurs généraux et rapporteurs au comité, <http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/> [consultable également dans LENIAUD, Jean-Michel (1993), *Les cathédrales au XIXe siècle*, Paris, pp. 597-807].

SAAIDIA, Oissila (2004), *Clercs catholiques et Oulémas sunnites dans la première moitié du XXe siècle, Discours croisés*, Paris.

SAAIDIA, Oissila (2009), « Le cas de l'Église catholique en Algérie avant la première guerre mondiale », dans Dominique BORNE et Benoît FALAIZE (dir.), *Religions et colonisation, XVIe-XXe siècle : Afrique, Asie, Océanie, Amériques*, pp. 166-176.

SENHADJI-KHIAT, Dalila (2003), *Lieux de cultes et architectures, Réappropriations et transformations à Oran de 1962-2002*, mémoire de Magister soutenu à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf, Oran.

SENHADJI-KHIAT, Dalila, *Architecture cultuelle chrétienne et conquête coloniale, Oran 1831-1913*, thèse de doctorat déposée à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf, Oran.

SENHADJI–KHIAT, Dalila (2011), « Lieux de culte et architectures. Réappropriations et transformations à Oran depuis l'indépendance de l'Algérie », *Esprit, Religions et politique : séparation sous tension,* 372 (2), pp. 34-46.

VIGUÉ, Marie (2006), *Héritage et identité méditerranéennes, Convergences et divergences*, mémoire de Master II soutenu à l'université Bordeaux III.

NOTES

1. Ce travail est le fruit des recherches effectuées dans le cadre d'une thèse de doctorat où nous avons proposé l'examen de deux édifices chrétiens d'Oran dans le contexte colonial algérien.

2. La publication la plus récente consacrée à la cathédrale du Sacré-Cœur évoque l'élaboration de plans entre 1900 et 1903 : « Albert Ballu, architecte diocésain, projette la cathédrale d'Oran à partir de 1900. Les études se poursuivent jusqu'en mars 1903, date de la signature des plans d'exécution ». Voir CULOT *et alii* (dir.), 2000 p. 332.

3. Nous n'avons pas pu consulter les archives historiques de l'archevêché d'Aix-en-Provence.

4. Comme mentionné par l'ancien évêque Mgr Alphonse Georger, ces archives ne sont ni répertoriées ni classées.

5. Le sous-sol de l'ancienne cathédrale du Sacré-Cœur est aujourd'hui une médiathèque où sont organisées des expositions et activités culturelles.

6. La population européenne accrue nécessite l'édification d'une nouvelle cathédrale. En 1896, Oran compte 84 357 Européens (LESPÈS, 2003, p. 94).

7. Jean-Baptiste Irénée Callot est le premier évêque d'Oran entre 1867 et 1875.

8. Les premières aides du gouvernement sont accordées en 1837 grâce au système de fabrique instaurée par le Maréchal Vallée. Dans le cadre de cet article sur l'évolution architecturale du projet, nous nous limiterons à citer les textes qui ont un rapport direct avec le financement de la cathédrale.

9. Voir MANCERON, 2009 : selon lui, la loi de 1905 n'aurait pas été appliquée en Algérie.

10. Des registres de quêtes existent aux archives historiques diocésaines d'Oran avec parfois le nom des donateurs : « Aussitôt, il [l'évêque] commença, avec le concours de M. le Vicaire Général Bouissière, et passagèrement de quelques prêtres, à Paris, à travers la France et le diocèse, cette rude campagne de conférences, et de quêtes qui permit de recueillir les fonds suffisants, pour entreprendre les travaux » (extrait du journal *Algérie Républicaine*, 1913). L'en-tête de l'article a disparu, d'où la difficulté de préciser le jour exact de la parution, mais l'extrait de l'article « Mgr Capmartin, évêque d'Oran, bénira dans quelques jours la cathédrale du Sacré-Cœur d'Oran, que représente notre photographie », nous a permis de préciser l'année de parution, la cathédrale du Sacré-Cœur ayant été inaugurée le 09 février 1913.

11. Voir SAAIDIA, 2009, p. 168.

12. Voir la notice lui correspondant sur <http://elec.ens.sorbonne.fr/architectes/index.php> (tiré de l'annexe « Répertoire biographique des architectes du service des édifices diocésains, architectes diocésains, inspecteurs généraux » dans LENIAUD, 1993, p. 608). Voir OULEBSIR, 2004, p. 322.

13. Ballu est aussi l'architecte diocésain d'Aix-en-Provence, d'Ajaccio, d'Alger, de Constantine et d'Oran. Voir *ibid.*

14. Le diocèse d'Oran est créé en 1866.

15. Le seul document découvert aux AHDO en dehors du projet mauresque est un reçu de payement daté du 28 février 1907 et signé « V. Aymé, ingénieur architecte ». Nos recherches le concernant se poursuivent encore aujourd'hui.

16. Un des conseils de la fabrique comporte un représentant de l'Église : l'évêque décide avec l'aide des chanoines des travaux et détermine le type de construction souhaitée. Les chanoines établissent alors les programmes iconographiques, gèrent le budget, embauchent et surveillent les chantiers.

17. « Malheureusement, la mort toujours implacable vint le 10 décembre 1910 frapper celui qui avait été l'âme de cette grande entreprise et qui devait l'achever, quand même, du fond du tombeau. Par ses dispositions testamentaires, Mgr Cantel léguait toute sa fortune pour assurer la continuation et la fin des travaux [...] il s'est acquitté de sa mission avec une intelligence, un zèle et un scrupule dont nous lui sommes profondément reconnaissants » (extrait du journal *Algérie Républicaine*, 1913).

18. Voir CULOT *et alii* (dir.), 2000, p. 332, et HOUMITA, 2006, p. 16.

19. Ceci rappelle une recommandation faite en 1850 aux architectes diocésains en métropole concernant le dégagement aux abords des cathédrales ; néanmoins, aucun document s'y rapportant n'a été découvert dans les archives.

20. Ces deux tourelles forment une composante architecturale invariante qui va persister du premier projet de 1898 jusqu'à la réalisation de la cathédrale.

21. Voir FOUCART, 2006, pp. 8-9.

22. Voir BABOR, 1997, pp. 42-47.

23. Voir NAYROLLES, 2006, p. 27, n. 25.

24. Voir LESPÈS, 1938, pp. 133-134. De fait, Demouy confirme l'importance de dresser des plans en fonction des matériaux disponibles : « l'histoire d'une cathédrale commence dans des carrières [...] qui fournissaient les pierres nécessaires (DEMOUY, 2007, p. 89).

25. Le 11 septembre 1899, le décret affectant le terrain au projet de cathédrale est signé par Émile Combes, président du Conseil.

26. Le dossier, nommé « papiers d'affaires » est adressé, par courrier, à son Excellence Mgr Cantel, évêque d'Oran, 95 rue de Sèvres (source : AHDO).

27. Voir MARÇAIS, 1906, p. 156.

28. « ... des chapelles rayonnantes sur déambulatoire qui caractérisent les grands chevets d'Île-de-France, avec l'étagement des volumes » (DEMOUY, 2007, pp. 66-67).

29. Dans un souci de compréhension de l'évolution des plans modificatifs, nous avons dénommé les projets d'Albert Ballu chronologiquement par année de conception: 1898, 1899 et 1900, avec un état daté du 6 janvier 1900 (le troisième avant-projet). Ce projet sera remanié deux fois (un quatrième avant-projet pour la modification de la forme et de la hauteur des clochers, suivi d'un cinquième avant-projet pour la modification du programme iconographique de la mosaïque de la facade, dont les plans ont été cités par HOUMITA, 2006) pour aboutir au sixième avant-projet modificatif daté du 9 mai 1900 (voir fig. 10, p. 263 où Ballu mentionne une sixième modification).

30. Voir la description du projet p. 264 de cet article.

31. Voir HOUMITA, 2006, p. 16.

32. Voir CULOT *et alii* (dir.), 2000, pp. 332-335.

33. *Ibid.* p. 332.

34. Voir HOUMITA, 2006, pp. 16-17.

35. *Ibid.*, p. 17.

36. Ces entreprises seront étudiées dans une publication ultérieure.

37. Voir CULOT *et alii* (dir.), 2000, p. 332.

38. À cette date, la crypte est réalisée par l'ingénieur et entrepreneur Cottancin et reprise par l'entreprise des fréres Perret à la suite de problèmes d'affaissement.

39. Les piliers cruciformes ont des dimensions plus importantes au niveau du chœur oriental.

40. Voir BÉGUIN, 1983, p. 150.

41. En 1853, Le ministre du culte, Mr Fortoul établit officiellement des plans d'églises à adopter dans tout l'Empire : « ... de faire dresser, à Paris [...] des projets qui devraient être uniformément adoptés dans tout l'Empire [...] Si l'art se modifie avec les siècles, il change suivant les zones et les climats. L'architecture gothique est [...] le patrimoine du nord de la France [...], il serait puéril de vouloir la transplanter dans le midi [...]. Monsieur l'Architecte [...] Vous avez dû étudier les monuments [...] avec les habitudes des populations. Vous connaissez le genre d'architecture qui, à tous ces points de vue, répond aux besoins et à la situation de chaque pays, et nul mieux que vous ne peut éclairer le Gouvernement [...] je vous invite [...] à dresser les projets de trois églises pour les communes ayant une population de cinq cent à cinq mille âmes. Ces projets devront comprendre, avec le plan du monument, sa coupe et son élévation, l'indication des matériaux que la contrée fournit et qui doivent être préférés ; enfin un devis approximatif de la dépense, qui ne

devra pas dépasser 2 000 francs pour le premier projet, 60 000 pour le second, et 120 000 pour le troisième » (circulaire de Fortoul, source : AHDO et BADOR, 1997, pp. 42-43).

42. Le terme « affaire » employé ici est emprunté à Le Corbusier nommant ainsi le projet de la cathédrale d'Oran repris par les Perret à leur compte. CULOT *et alii* (dir.), 2000, p. 332.

43. En 1905, une exposition officielle de l'art musulman est organisée dans la médersa (de style mauresque) d'Alger.

44. Les restrictions budgétaires sont perceptibles dans cet extrait de lettre manuscrite, non référencée, adressée à l'évêque de l'époque pour annuler le projet mauresque : « ... Elle ne pourrait être justifiée que par la réalisation d'une économie et il ne faut pas un examen bien détaillé pour s'assurer que le chiffre de 458 672 francs montant du devis estimatif est fantaisiste » (source : AHDO).

45. Voir JARASSÉ, 2006, p. 63.

46. *Ibid*, p. 63, n. 15. Jarassé se réfère dans cette citation à l'ouvrage de Joseph Perrier, *Vent d'avenir. Le cardinal Lavigerie (1825-1892)*, 1992, p. 98.

47. JARASSÉ, 2006, pp. 64-65.

48. Lettre de Mgr Cantel à l'abbé Pougnet, datée du 28 avril 1901. Les mesures données sont de 39 mètres de longueur totale intérieure et 17 mètres de largeur aux nefs ; largeur aux transepts : 32 m / longueur totale : 39 m / grande nef : 8 m / petite nef : 4,5 x 2 m (deux bas-côtés) / largeur totale grande nef plus les deux bas-côtés 8 + 9 = 17 m / porche avant entrée principale : largeur 4 m.

49. Extrait de la lettre de Mgr Cantel à l'abbé Pougnet du 28 avril 1901(source : AHDO).

50. Voir JARASSÉ, 2006, pp. 63-64.

51. *Ibid.*, p. 59.

52. L'hégémonie du pouvoir en place passe souvent par le religieux.

53. Dans cette lettre de quatre pages retrouvée aux AHDO, le morceau de la signature manque, d'où son anonymat.

54. Un reçu daté du 28 octobre 1909 signé par Aymé l'atteste : « Reçu de Monseigneur Cantel, évêque d'Oran, la somme de deux cent cinquante francs pour fourniture d'un avant projet de cathédrale » (source : AHDO). L'empressement de l'évêque à annuler le projet mauresque est notable. Les sources ne disent pas si c'est une réaction personnelle ou dictée par « autrui ». SAAIDIA, 2009, évoque la « coopération » des prélats d'Oran avec les autorités civiles pour écarter le personnel ecclésiastique (espagnol, italien...) qui n'était pas d'origine française. La question reste posée pour le projet mauresque.

55. Voir LENIAUD, 1994, p. 174.

56. Lettre manuscrite de Ballu à l'évêque d'Oran datée du 27 octobre 1907 (source : AHDO).

57. La lettre d'Aymé adressée à l'évêque est datée du 27 octobre 1907 : le reçu des honoraires perçus est signé le lendemain, le 28 octobre 1907 (source : AHDO).

58. Voir JARASSÉ, 2006, pp. 64-65. Dans sa citation, Jarassé se réfère au rapport de l'abbé Redon (*ibid.*, pp. 67-68).

59. Ballu informe l'évêque à la suite de sa lettre du 30 octobre 1907 qu'il ne pourrait être en Algérie avant un mois ; le 3 décembre 1907, l'évêque avait demandé à voir Ballu qui ne connaît pas le contenu du projet de l'architecte Aymé : « j'écouterai tout ce que M Aymé voudra me dire, il peut s'il le veut, m'envoyer ici ses propositions graphiques, je les lui retournerai, après en avoir pris connaissance » (courrier de Ballu à l'évêque d'Oran du 3 novembre 1907, source : AHDO).

60. Courrier de Ballu à l'évêque d'Oran du 3 novembre 1907 (source : AHDO).

61. Courrier de Ballu à l'évêque d'Oran du 12 novembre 1907 (source : AHDO).

62. Il s'agit d'un document inédit retrouvé aux AHDO.

63. Courrier de Ballu à l'évêque d'Oran du 26 novembre 1907 (source : AHDO).

64. La trajectoire professionnelle de Ballu ne nous informe pas vraiment sur ses convictions personnelles, voire religieuses, en matière d'architecture cultuelle.
65. Extrait d'un courrier à l'évêque d'Oran, non daté et dont la signature a disparu (voir n. 53, p. 272) [source : AHDO].
66. Voir OULEBSIR, 2004, p. 183.
67. La dernière correspondance entre Ballu et l'évêque d'Oran Cantel date du 21 mars 1910.
68. Extrait du journal *Algérie Républicaine*, de l'année 1913.
69. Voir LENIAUD, 1993, p. 518.

RÉSUMÉS

Cet article expose les résultats de l'un des axes de la recherche que nous avons exploré dans une thèse en vue de répondre à des questions relatives à l'architecture des églises construites par la France en Algérie. Nous nous limitons ici à quelques questionnements à propos d'un édifice religieux implanté à Oran, la cathédrale du Sacré-Cœur : l'architecture de cette église romano-byzantine a-elle été, dans le contexte colonial, une adaptation de modèles métropolitains à une architecture propre à la colonie ? Notre ambition ici sera d'expliquer le processus de construction de cette cathédrale en relevant les différentes modifications architecturales qu'ont connu ses plans, tout en se référant aux acteurs interagissant au cours de l'évolution du projet, afin de confirmer les raisons des choix finalement effectués. Une analyse de divers documents originaux, inédits, est présentée ici pour aborder le projet mauresque inexploité.

Este artículo expone los resultados de uno de los ejes de la investigación que hemos seguido en una tesis para responder a preguntas relacionadas con la arquitectura de las iglesias construidas por Francia en Argelia. Nos limitamos aquí a plantearnos algunas preguntas sobre un edificio religioso situado en Orán, la catedral del Sagrado Corazón: ¿fue la arquitectura de esta iglesia romano-bizantina, en el contexto colonial, una adaptación de los modelos de la metrópoli a una arquitectura propia de la colonia? Nuestra ambición aquí será explicar el proceso de construcción de esta catedral recogiendo las diferentes modificaciones arquitectónicas que conocieron sus planos, y a la vez refiriéndonos a los actores que interactuaron durante la evolución del proyecto, para confirmar las razones de las decisiones finalmente tomadas. Un análisis de diversos documentos originales, inéditos, es presentada para abordar el proyecto morisco inexplotado.

This article presents the results of one of the lines of research that we pursued in a thesis which attempted to address questions relating to the architecture of the churches built by the French in Algeria. Here we have confined ourselves to a number of questions concerning a religious edifice erected at Oran, the Sacré-Cœur cathedral: in the colonial context, was the architecture of this Romano-Byzantine church an adaptation of metropolitan models to the colony's own architecture? What we seek here is to explain the process of construction of this cathedral, highlighting the various architectural modifications that the plans underwent, with reference to the people involved throughout the implementation of the project in order to identify the reasons for the choices that were eventually made. The paper also presents an analysis of various unedited original documents as a basis for approaching this hitherto unexplored Moorish project.

INDEX

Mots-clés : Algérie, architecture, colonial, Oran, patrimoine religieux
Palabras claves : Argelia, arquitectura, colonial, Orán, patrimonio religioso
Keywords : Algeria, architecture, colonial, Oran, religious heritage

AUTEUR

DALILA SENHADJI

Université des Sciences et de la Technologie Mohamed Boudiaf (Oran)